

Comment remplir le bulletin d'adhésion :

- 1- Télécharger le bulletin.
- 2- Ouvrir le PDF (Il est préférable de le remplir au clavier pour une meilleure visibilité lors de la lecture.)

Mandat SEPA : Remplir les cases au clavier si l'option PAC est retenue.

Identité : Choisir la case à cocher
Remplir au clavier les cases rectangulaires

Lieu de travail : Choisir son type d'établissement dans le menu déroulant ▼

Fonction Type de contrat : Choisir les cases en fonction de sa situation. Compléter si besoin le % de temps de travail (50 % 75% ...)

Pour les enseignants : Choisir son grade et son échelon à partir des menus déroulants.

Règlement : Choisir la case à cocher pour le mode de règlement. Le PAC est préférable pour nous car il facilite la gestion.

Cfdt Bulletin d'adhésion 2021 au syndicat FEP-CFDT Anjou Maine Vendée

Mme M Nom et Prénom :
 Nom de naissance : Date de naissance :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Courriel : @
 Tél fixe : Portable :
adhère au Syndicat Enseignement Privé CFDT Anjou Maine Vendée.

Etablissement d'exercice :
 Nom de l'établissement :
 Adresse :

Fonction et type de contrat :

Personnel de droit privé : cadre non cadre convention
 type d'emploi

Enseignant : AE PLP PEPS Certifié Agrégé Documentaliste
 Instituteur P. E. Maître auxiliaire Chef d'établi.

Grade : Echelon :

AESH
 temps complet temps partiel % CDI CDD

Règlement : PAC (Prélèvement automatique des cotisations / cf. recto)
 Chèque à l'ordre de la FEP CFDT AMV

Montant de la cotisation mensuelle (cf. tableau) : euros
 Date du 1^{er} prélèvement (le 10 du mois) :
 Date d'adhésion, le : Signature :

Le montant de l'adhésion est déterminé par le salaire net de la personne qui souhaite adhérer (voir le tableau de la 1^{ère} page du bulletin). Le prélèvement a lieu le 10 du mois.

Cfdt **MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA** A REMPLIR PAR LE FUTUR ADHERENT

Référence unique du mandat (RUM) délivré par le syndicat : ACESAECRDEFAS1401230000000000066050

Le « mandat de prélèvement SEPA » est le nouveau document officiel qui remplace désormais l'autorisation de prélèvement au niveau européen (SEPA) ;

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

A/la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte ;
 B/votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

NOM PRENOM ADRESSE du débiteur (adhérent)

Nom et Prénom du débiteur :
 Adresse (n° et nom de la rue) :
 Code postal : Ville :

COORDONNEES du COMPTE à DEBITER

N° IBAN :
 N° BIC :
 Type de paiement : paiement récurrent/répétitif

NOM du SYNDICAT CREANCIER : FEP CFDT ANJOU MAINE VENDEE
 ICS (identifiant créancier SEPA) : FR88ZZZ254894
 ADRESSE (n° et nom de la rue) : 14PlacImbach
 CODE POSTAL : 49100VILLE : Angers

Date : Signature (de l'adhérent) :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT un Relevé d'Identité Bancaire
 A remettre au délégué CFDT ou renvoyer au Syndicat FEP-CFDT Christine BODIN 14, place Imbach 49100 Angers  anjoumainvendee@fep.cfdt.fr

- 3- Quand le bulletin est rempli, vous devez **l'imprimer pour le signer ou coller sur le PDF une signature numérisée.**
- 4- Vous pouvez ensuite le renvoyer par courrier à l'adresse indiquée en joignant un RIB ou le renvoyer par mail.
- 5- Quand votre adhésion sera effective, vous recevrez un mail avec votre numéro d'adhérent (à conserver).